

# Bulletin Municipal

N°15 du 13 Janvier 2025

## Meilleurs vœux 2025



## *Le Mot du Maire*

*Pour cette année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches.*

*Début avril 2024, nous avons pu enfin réouvrir notre salle des fêtes, très demandée par différentes associations ainsi que des particuliers.*

*A cette occasion, je remercie l'ensemble des associations qui œuvrent pour la dynamique de notre commune en gardant un lien intergénérationnel.*

*Voilà déjà un an que la Brasserie du Cantou a lancé son activité au sein du village, nous leurs souhaitons plein de réussite dans leur développement.*

*Dès que les conditions le permettront, une rénovation d'une partie de la toiture de la salle des fêtes est prévue.*

*Je vous remercie pour votre soutien.*

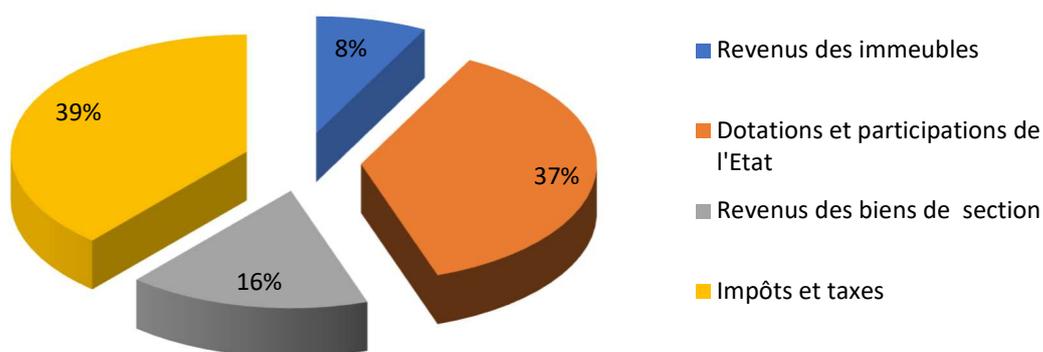
*Les vœux de la municipalité auront lieu le 19 janvier 2025 à la salle des fêtes.*

*Mme le Maire*

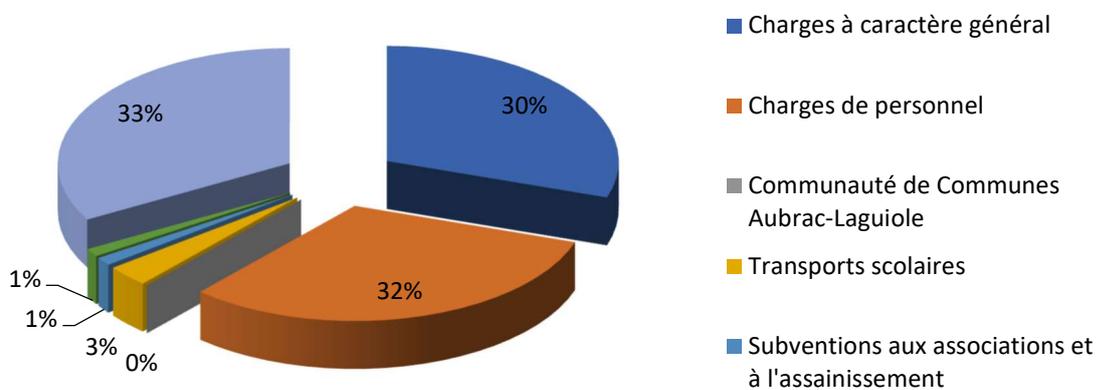
*Martine BESSIERE*

## Le compte administratif de la commune en 2024

### Recettes de fonctionnement 2024



### Dépenses de fonctionnement 2024



#### **Fond de concours perçu :**

- Enrochement de Condors : 1500€
- Réfection battant cloche 2 : 352,50€
- Voirie : 11960€
- Salle des fêtes : 15200€

#### **Baisse de la part communale dans la taxe foncière**

## Travaux et entretien

### Voirie

#### Les principaux postes d'investissement de 2024

Route de Borie : 43 670.22 €

Rue de l'amitié : 16790.28 €

Drainage de la route du Paulet : 2 901.00 €

La repasse des routes de la commune a été effectuée par EGTP (25 014.00 €)



### Salle des fêtes

Suite au passage du service de sécurité des pompiers, la salle des fêtes a réouvert en avril 2024 pour notre plus grand bonheur. Cette ouverture est synonyme d'un nouvel élan d'animation pour diverses associations.

### Logements communaux

Un projet de rénovation énergétique et de mises aux normes des logements communaux est à l'étude. Le cabinet d'architecte a été nommé.

### Éclairage public :

L'ensemble des lampadaires passera en LED courant 2025.

### Zone d'activité du Troncas :

Suite aux nombreuses requêtes du Conseil Municipal, la Communauté de Commune Aubrac Carladez Viadène va redéfinir les différents lots et leurs tarifications.

## *Vie rurale*

### *Chemins ruraux*

Les travaux d'élagage au niveau des routes et des chemins sont en cours de réalisation par Eric Pécoul.

### *Antenne relais*

Depuis janvier 2024, l'antenne relais est opérationnelle.



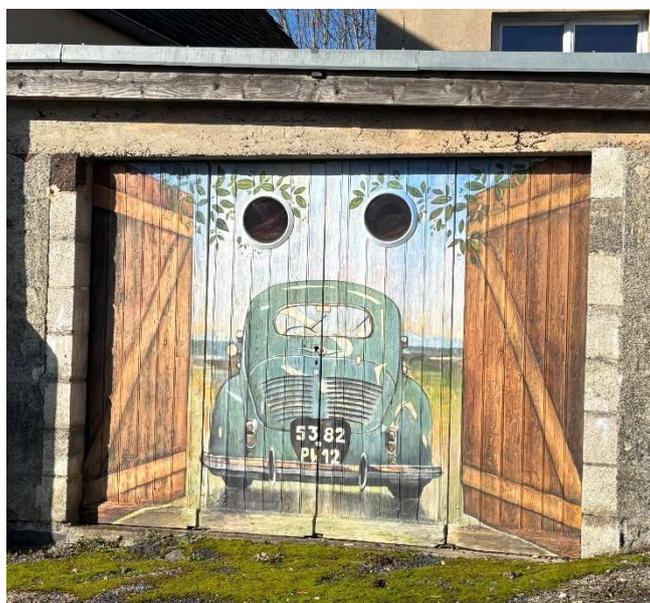
### *Nos habitants ont du talent :*



Nous saluons la belle initiative d'Emmanuel FERNANDEZ de Linars pour la réfection de la vieille auge en pierre.



Nous félicitons également Ludovic et Marion Gravillon pour leur belle décoration de Noël qui a attiré de nombreux visiteurs.



Raymond Barrés a fait réaliser un magnifique trompe l'œil sur la porte de son garage en souvenir de la 4CV de son oncle Jean Barrés garée autrefois en ce lieu au cœur du village.

## *Urbanisme 2024*

### *Permis de construire :*

- ✚ M et Mme Marc DELZESCAUX (transformation d'une grange en habitation) – La Roussarie

# *Vie de la Commune*

## *Recrutement*

Frédérique DUMAS a été recrutée pour le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Marion ALARD. Elles travaillent ensemble depuis le 21 octobre 2024.

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier Marion, qui a quitté ces fonctions le 20 décembre 2024, pour son engagement et son dévouement.

## *Nomination Premier Adjoint*

Pierre Bouldoires a été nommé, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune le 30 septembre 2024, en remplacement de Frédéric Bécamel.

## *Déneigement*

Les travaux de déneigement seront effectués par Thierry Turlan le matin et Eric Pécoule le soir.

## *Registre des personnes fragiles et isolées*

Ce registre est obligatoire et consultable en mairie. Y sont présentes toutes les personnes de plus de 65 ans.

Ceux qui ne souhaitent pas y figurer doivent le signaler à la mairie.

## *Cérémonie du 11 Novembre et Repas des Aînés*

Le samedi 16 novembre était l'occasion pour nos aînés de se retrouver lors de la messe célébrée par le père Jean et du dépôt de gerbe aux monuments aux morts pour le 11 novembre accompagnés par Mme le maire, les conseillers municipaux, enfants et une partie des habitants de la commune.



S'en est suivi le repas des aînés à l'Auberge du Petit Creux, moment convivial autour du groupe de chant « Los Cantaires de de l'Aubrac ».



## *Sainte Barbe*

Le dimanche 8 décembre a eu lieu la Sainte Barbe, avec la messe en l'église de Curières célébrée par le père Barrié. Les pompiers se sont réunis autour du monument au mort pour rendre hommage à leur amis disparus.

Le vin d'honneur a été offert par la commune et le repas assuré par Élise et Jérôme du Petit Creux à la salle des fêtes.

La commune tient à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers bénévoles qui sont intervenus 12 fois sur 2024. Et saluons l'engagement de Bastien VIDAL en tant que jeune sapeur-pompier.



## *Quine de l'APE MICHEL MOLERAT*

Succès pour le Quine de l'école publique de Laguiole, qui a choisi la salle des fêtes de Curières pour cette animation afin de financer les projets des enfants.

## *Les mardis récréatifs*

Les après-midis de rencontre pour nos aînés ont repris depuis le 21 Novembre 2023.

## *Distribution des sacs poubelles*

La distribution annuelle des sacs poubelles jaunes se fera début juillet 2025.

## *Adressage – Rappel*

Suite à la mise en place de l'adressage sur la commune de Curières, il est demandé à chacun de bien vouloir mettre à jour son adresse postale auprès des différents services à l'aide de votre certificat d'adresse par voie postale ou bien en utilisant le lien ci-dessous :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser à la Mairie pour obtenir un autre certificat d'adresse.

## *Cimetière*

Les travaux ont été réalisés et certains terrains sont disponibles à la vente.

## *Etat-Civil*

### *Naissance*



Néant

### *Mariage*



**Annia BOULDOIRES- Nordine BENAEGREG** 28 décembre 2024

### *Décès*



**CHASSAGNY Jérôme**, le 20 février 2024

**PEGORIER Bernard**, 28 Mai 2024

**ALAZARD Marguerite**, 28 juin 2024

**BARRES André, Michel**, le 11 décembre 2024

## Vie des Associations

### *S.A.J.E. Séniors, adultes, Jeunes, Enfants.*

Nous avons démarré nos animations de l'année 2024 dès la première heure avec le traditionnel repas du Saint sylvestre qui s'est terminé au petit matin dans une bonne ambiance.

Le 11 février a eu lieu l'assemblée générale suivie de la soirée crêpes.

Le 31 mars la chasse à l'œuf organisée par l'asso6, de nombreux enfants ont pu se divertir pour chercher les œufs.

Durant le mois de mai l'asso6 a proposé une vente de fleurs et de plans. La livraison a été effectuée fin mai, des bénévoles ont participé à la plantation des fleurs pour le fleurissement du village.

Le 14 juillet l'asso6 a organisé une sortie pédestre animée au moulin la Vayssiere.

A l'occasion de la fête de la Saint Pierre a eu lieu la traditionnelle vente de gâteaux et de pizzas qui a connu un franc succès.

Le 1er septembre l'association S.A.J.E a offert le repas à tous ses adhérents suivi de parties de pétanque, cartes, jeux de société et rando.

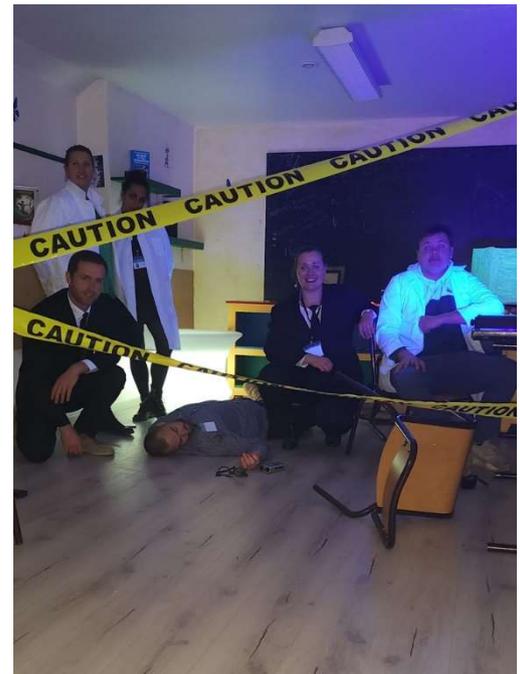
Le 21 septembre sortie à Micropolis visite de la cité des insectes et la maison natale Henri Fabre, après un pique-nique offert par l'association nous avons continué avec la visite des caves de Roquefort Société, au retour nous avons dégusté gâteaux à la broche et chocolat sous le viaduc de Millau.

Le 2 novembre soirée Halloween organisée par l'asso6.

Du 2 au 7 décembre départ pour Alsace marchés de Noël à Colmar, durant le séjour visite de la maison Pain d'épices visite de différents marchés de Noël ainsi qu'une journée au cabaret Royal Palace à Gertwiller, puis un petit détour en Allemagne pour la visite Fribourg.

Le 21 décembre le Père Noël nous a fait la surprise de venir gâter les enfants de Curières accompagné de son cheval blanc chargé de cadeaux car les rennes étaient fatigués de leur long périple.

Le bureau remercie tous les participants qui ont contribué à ces manifestations et vous présentent ses meilleurs vœux pour 2025.





## *E.J.A.C. Entente Jeunesse Animation Curières*

Cette année 2024 était placée sous le signe des retrouvailles avec entre autres la réouverture de la salle des fêtes que nous attendions tous !!!

Les festivités ont débuté avec le retour de l'apéro dînatoire qui s'est tenu le 27 avril. Durant cette soirée, les participants ont été très nombreux à se rassembler autour de la buvette et du buffet.

Du 02 au 04 août, le village s'est mis en fête pour l'incontournable Fête de la St Pierre. Cette année fut une nouvelle fois une réussite ! Les joueurs de boules ont été nombreux à s'affronter le vendredi soir lors du tournoi de pétanque. Le lendemain, la journée était bien chargée entre la tenue du stand de ball-trap et la 3e édition de la Curières Color où cette année, le climat était plus doux ! Le dimanche matin, les plus lève-tôt étaient nombreux à venir déguster les tripous du Petit Creux avant de se rendre à la messe. L'après-midi, une représentation spéciale moto d'enduro par l'association Moto Nature d'Olt a eu lieu pour la première fois ! Enfin, la fête s'est terminée le soir avec le repas et le feu d'artifice ! Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour nous donner un coup de main pour l'organisation de la pétanque, pour la tenue des stands de la Curières Color ainsi que tous les petits jeunes qui viennent nous prêter main forte le dimanche soir pour servir le repas. Nous remercions également Jérôme et Élise du Petit Creux pour leur tête de veau et leurs délicieux tripous qui nous manqueront (très) sûrement dans les années à venir. Bonne continuation !

Après un été chargé, c'est en petit comité que nous sommes partis nous ressourcer dans le Var, près de Draguignan. Nous avons découvert la région à travers ses parfums à Grasse, son tapis rouge à Cannes, ses Gorges et ses lacs en canoë, ses vignobles... sans oublier la célèbre gendarmerie de St Tropez !

À notre retour, les festivités se sont très vite enchaînées avec en premier lieu la tenue de la buvette lors du trophée Albert, organisé par Jean-Louis et Christophe qui ont décidé de nous passer le « cochonnet » pour les années à venir. Nous les remercions pour leur confiance !

Cette année, nous avons décidé de réunir le 22 septembre l'ensemble des anciens membres ayant contribué au développement du comité des fêtes et à la vie du village. Ceci était l'occasion de raviver de bons souvenirs à travers les photos qui nous ont été partagées ! La journée fut une réussite à la vue des sourires chaleureux et des embrassades échangées. Nous remercions très chaleureusement les personnes qui ont aidé à diffuser l'information mais aussi celles qui nous ont prêté leurs précieuses photos. Sans elles, la journée n'aurait pas été aussi réussie !

Enfin, les festivités se sont terminées avec le retour de l'incontournable soirée choucroute le 09 novembre ! Si attendue et espérée, les places ont très vite été prises d'assaut !

L'ensemble des membres du comité des fêtes de Curières vous remercie pour votre participation à chacune des festivités ! Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2025, en souhaitant qu'elle soit riche de moments de bonheur et en festivités !



Une partie des membres du comité avant le début de la soirée choucroute

## *L'Association Communale de Chasse Agréée de Curières*

L'ouverture de la chasse a eu lieu le week-end du 8 septembre.

Les battues aux cervidés ont débuté le 12 octobre, avec une battue par week-end, alternée entre le samedi et le dimanche.

Nous avons eu le plaisir de suivre la période du brame du cerf ainsi que les approches avec trois cerfs de prélevés.

L'implication des chasseurs de sanglier a permis de limiter au maximum les dégâts, tout au long de la saison avec un résultat cette année de plus de 20 sangliers prélevés.

L'association a également organisé le ball-trap au mois d'août à l'ancienne carrière de Longueroque qui rencontre toujours son succès avec une finale journalière et une finale nocturne, nous remercions toutes les personnes venues à cette belle journée.

La chasse est ouverte aux personnes extérieures de la commune et nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine de personnes venues découvrir notre territoire cette saison.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis que cette saison de chasse se déroule au mieux en toute sécurité et dans la convivialité !

Nous tenons à remercier également notre café au centre du village qui nous permet de faire tous les départs de battue le matin.

Enfin nous vous présentons nos meilleurs vœux une bonne et heureuse année 2025 !



## Informations pratiques

✚ Les Vœux du Maire auront lieu à 11h30, le 19 janvier 2025 à la salle des fêtes.

✚ Information pour les administrés :



### Contactez le CSNJ de Toulouse:

- **Par mail :** [csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr)
- **Par téléphone :** **09.70.84.51.51** (choix 1 puis 1 puis 3 + n° du département + #)

- **Convocation à la JDC ;** à partir de 17 ans (jamais avant) :
  - Recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis convoqué vers 17 ans et 3 mois
  - Recensé au-delà, des 16 ans et trois mois, compter entre 6 et 9 mois après la date de recensement.
- **Inscription au permis de conduire :** Dès ses 18 ans, l'administré devra obligatoirement avoir effectué sa JDC (attention donc aux administrés qui se font recenser en retard et qui espèrent être convoqués très rapidement – 6 à 9 mois de délais).
- **SNU (service national universel) :** si votre administré a participé à la phase 1 du SNU (séjour de cohésion) il peut se voir délivrer par équivalence le certificat de participation à la JDC :

Pour cela il doit obligatoirement être recensé (pas avant 16 ans). Une fois que vous nous aurez envoyé votre fichier de recensement trimestriel, votre administré devra nous fournir une copie :

- De sa carte d'identité
- De son certificat de participation au SNU (Phase 1).

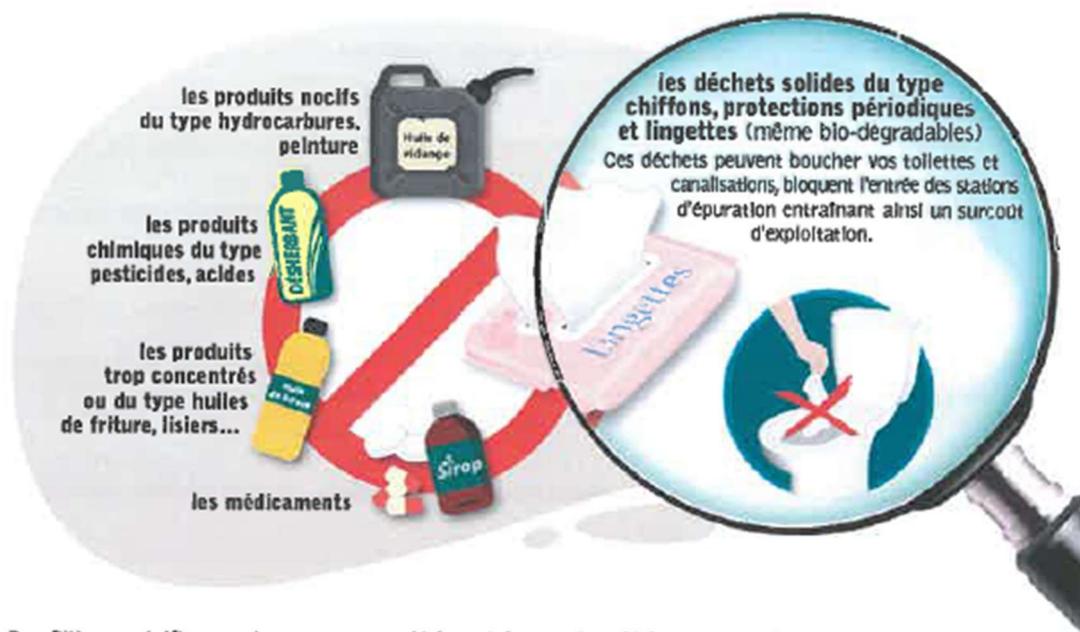
DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

## ✚ Bien utiliser le réseau :

### BIEN UTILISER LE RÉSEAU

▶ Il est interdit de rejeter tout produit ou effluent susceptible d'occasionner des troubles sur la collecte, le traitement biologique ou de compromettre la qualité des boues d'épuration.

Ainsi, il faut proscrire



Des filières spécifiques existent pour ces déchets (pharmacies, déchetteries, ordures ménagères...).

- ▶ Les effluents agressifs du type rejet de fosse septique sont aussi à proscrire.
- ▶ Le déversement d'eaux claires du type drains, descentes de gouttières ou vidange de piscine est également interdit.
- ▶ L'usage raisonné des produits détergents dans l'habitation est parfaitement compatible avec le système d'assainissement.

Nous souhaitons rappeler à l'ensemble des usagers du service d'assainissement collectif, la **définition des eaux usées domestiques** :

Les eaux usées domestiques comprennent les eaux grises (lessive, cuisine...) et les eaux dites noires ou vannes (urines et matières fécales).

Les déversements interdits dans le réseau de collecte sont :

Quelle que soit la nature des eaux rejetées, et quelle que soit la nature du réseau d'assainissement, il est formellement interdit d'y déverser :

- Le contenu des fosses fixes (selon l'article L. 1331-5 du Code de la Santé Publique);
- Les matières de vidange de toute nature ;

- Les déchets solides (lingettes, protections périodiques, cotons tiges, masques chirurgicaux ...)
- Les huiles usagées et corps gras (par exemple, essuyer les ustensiles de cuisines avec du papier absorbant avant leur lavage) ;
- Les rejets interdits par l'article 29 du règlement sanitaire départemental (voir : [http://www.aveyron.gouv.fr/IMG/pdf/Reglement-sanitaire-dept-Partie1\\_cle7217d1-1.pdf](http://www.aveyron.gouv.fr/IMG/pdf/Reglement-sanitaire-dept-Partie1_cle7217d1-1.pdf))
- Les médicaments (à rapporter en pharmacie) ;
- Les rejets dangereux pour le personnel exploitant ;

Et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement, et, le cas échéant, des ouvrages d'épuration, soit au personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement.

Le service d'assainissement se réserve le droit d'effectuer, chez tout usager du service et à tout moment, les prélèvements de contrôle qu'il estimerait utiles pour le bon fonctionnement du réseau et des ouvrages de traitement.

**Si les rejets ne sont pas conformes aux critères définis précédemment, les frais de contrôles et d'analyses ou de réparation occasionnés seront à la charge de l'utilisateur.**

Au-delà des **surcoûts** induits par ces dysfonctionnements (intervention d'hydrocureurs, temps d'exploitation par les préposés augmenté, consommation énergétique excessive...), et les réparations qu'ils engendrent, **les conséquences peuvent-être importantes en terme de confort** (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements...), d'**environnement** et même de **santé publique** (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).